

Publié le 26 novembre 2021

## **François Cornuz (Sodegis, La Réunion) : « Les élus doivent garder la souveraineté des décisions à prendre »**

Nous poursuivons sur Servir le Public notre enquête sur les Sem immobilières en Outre-mer. Cette semaine, nous avons échangé avec François Cornuz, qui connaît bien le sujet. Directeur de la Sodegis, à la Réunion, il décrit avec justesse les enjeux du logement social sur l'île et au-delà.



Partenaire depuis 1990 des communes de la Communauté d'Agglomération du Sud (Casud) à La Réunion, la [Sodegis](#) (Société de développement et de gestion d'immobilier social), leur apporte ses compétences et son professionnalisme en matière d'ingénierie de la maîtrise d'ouvrage. Elle réalise des opérations d'intérêt général dans les secteurs prioritaires du logement social, de la résorption de l'habitat insalubre, de la structuration urbaine, des équipements publics, et du développement économique, par la réalisation de zones d'activités et d'immobilier d'entreprise à loyers bonifiés.

**Retrouvez l'intégralité de l'entretien de François Cornuz, son directeur, en cliquant [ici](#).**